



Impayé après divorce suite à une nouvelle carte

Par **pépépé**, le **01/10/2008** à **00:04**

mon ex épouse à fait une nouvelle carte COFINOGA en fournissant le document de divorce et mise à son nom de jeune fille qu'elle à repris au divorce, fait des achats avec cette carte pour une société qu'elle à créer après le divorce, mais la faillite et cofinoga m'a envoyé une lettre réclamant les impayés ? Après quelques échanges au téléphone on me dit d'envoyer un courrier expliquant que je ne suis pas "co-signataire" de cette carte puisqu'elle l'a fait après divorce. J'ai envoyé le courrier et après quelques mois sans aucune nouvelle de leur part en ouvrant ma boîte aux lettres, je vois un avis de passage d'un huissier ???

Je suis désespéré devant une telle incompréhension !